

DURLINSDORF



Décoration cour de l'école

MAIRIE

1 rue de Dannemarie

68480 Durlinsdorf

Tél : 03 89 40 80 69

E-mail : mairie-durlinsdorf@wanadoo.fr

Site internet : durlinsdorf.net

Retrouvez nous sur la page Facebook de la
Commune de Durlinsdorf

Heures d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	3-4
Informations pratiques.....	5-6
Délibérations.....	7-13
Résultats contrôle eau.....	14-15
Vie du village.....	16-24
Grands anniversaires.....	25
Etat civil.....	26-29
Lu pour vous.....	30
Echo des associations.....	31-34
Informations générales.....	35
Photos.....	36



Bonne Année 2022

Le Maire

SCHOLL Georges

Les Adjoints

BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine, SITTLER Christian et WALTER Guy

Le Conseil Municipal

BLUMBERGER Laetitia, ENDERLIN Stéphane, FELLMANN Claudia, HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, KOHLER Kevin, MARTI Sébastien, RUETSCH Marc, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN Céline

La secrétaire de Mairie

CHEVAL Marielle

Les Employés Communaux

SCHMITT Patricia, HAZE Evelyne et ROLLET Yohann

Vous souhaitent un Joyeux Noël et vous présentent les Vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Leurs souhaits de Bonne Santé et de Prospérité vous accompagnent !

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Les années passent et parfois se ressemblent, il y a exactement un an nous parlions de la deuxième vague et maintenant nous sommes en plein dans la cinquième. J'ai personnellement été impacté par ce virus et le seul conseil que je peux donner est de ne pas sous-estimer le risque d'être contaminé et de bien se protéger en portant la masque là où il le faut et de bien se désinfecter les mains, ça paraît enfantin mais ça peut être vital.

Nous avons décidé cette année encore de ne pas organiser le repas de Noël des aînés, en effet malgré la vaccination, le risque de contamination est trop important et notre priorité est de protéger la population. D'habitude le repas est servi au foyer et bien cette année il est servi à domicile non pas par le père Noël comme la distribution de cadeaux de l'an dernier mais par toute l'équipe du conseil municipal.

Faisons un petit bilan de l'année écoulée, nous avons entrepris différents travaux urgents mais comme dans notre beau pays rien n'est simple il faut être patient, c'est-à-dire qu'entre la décision d'entreprendre et sa réalisation le temps peut paraître très long. Nous avons d'abord rénové le clocher de l'église, nous avons entrepris, avec l'aide du département, la réfection des rues de Lucelle et de la Scierie avec en plus la création de nouveaux trottoirs. Nous avons acquis le terrain de 26 ares situé entre la mairie et l'atelier communal ce qui nous fait un ensemble foncier de 50 ares au milieu du village. Nous avons également commandé le nouvel éclairage public mais le délai de livraison est relativement long.

Pour ce qui concerne les projets pour la nouvelle année, nous devons donner la priorité à la réfection des voies communales, en effet certaines rues sont dans un piteux état, nous sommes obligés financièrement, d'étaler ces travaux sur plusieurs années. Ensuite, il y a le lotissement des noisetiers qui se trouve à la sortie du village rue de Porrentruy, il y aura 6 ou 7 parcelles, les plans et les estimations sont quasiment prêts, nous essayerons de lancer ce projet le plus rapidement possible. Autre sujet le foyer, il se trouve qu'il a besoin d'un sacré coup de neuf, nous entreprendrons les travaux de mise aux normes.

Il y a également ce fameux projet d'école, là encore nous devons être patients, notre administration et certains décideurs sont conscients du besoin mais ce n'est pas pour autant que nous avons du soutien de leur part. Toujours est-il que pour cette année scolaire, le fait que les effectifs soient passés sous la barre des 50 élèves nous avons réussi à éviter de justesse une fermeture de classe grâce au soutien de Madame la Sénatrice Sabine Drexler. L'an prochain nous devons intégrer le RPI Liebsdorf, Courtavon, Levoncourt et Oberlague ce qui implique certains changements mais nous vous en informerons le plus rapidement possible.

La vie du village, nous avons la chance d'avoir des associations qui s'investissent, c'est très important d'avoir des gens qui prennent le temps d'organiser des manifestations et nous comptons sur vous pour les soutenir en faisant tout simplement acte de présence pour participer à ces moments de convivialité. Nous avons pu constater, lors du feu d'automne, le franc succès et je suis persuadé que ceux qui sont venus reviendront. Autre temps fort, la journée citoyenne le 25 septembre, plus de 70 personnes, jeunes et moins jeunes se sont rassemblées pour participer aux divers ateliers préparés par Guy, le tout s'est terminé par un repas au foyer, c'est une bonne occasion de se rencontrer.

Autre sujet de préoccupation, les incivilités. L'année 2021 aura été celle des dégradations, des nuisances sonores et des vols en tous genres. Malheureusement ceci devient monnaie courante et j'ai pu constater par moi-même que certains actes sont commis par des adolescents du village et d'ailleurs. Je déplore le fait que des parents ont perdu tout contrôle sur leurs enfants.

Ensuite il y a des actes qui ne sont pas commis par ces jeunes, ils ne sont pas responsables de tous les maux, je veux parler des vols, nous avons constaté que des matériaux parfois très lourds ont été dérobés je prends pour exemple des poutrelles métalliques et des tubes en fonte dans l'enceinte de la déchetterie, nous supposons que ce sont des professionnels bien équipés pour pouvoir effectuer le transport.

Soyez vigilants et si vous constatez des faits n'hésitez pas à faire le 17 pour appeler la gendarmerie, ceci n'est pas de la délation mais de la prévention.

Pour finir par une note d'optimisme, je veux remercier toutes les personnes qui de près ou de loin s'investissent pour la commune, pour leurs engagements et pour tout ce qu'ils ont réalisé.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale de belles fêtes de fin d'année et que 2022 soit riche en joies et en émotions.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien Cordialement.

Le Maire : Georges SCHOLL



Décoration fenêtre Famille Bauer

La mairie sera fermée du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser à Monsieur le maire au 03-89- 08- 19- 33.

INFORMATION DE LA COMCOM SUNDGAU :

A partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets dans notre commune sera effectuée l'après-midi et non plus le matin.

Mais les consignes de présentation restent quant à elles à l'identique, c'est-à-dire, présentation des sacs ou bacs la veille de la collecte à partir de 18h00.

Le déploiement des espaces France services vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Vous avez besoin de chercher des renseignements ou de réaliser des démarches administratives en toute confidentialité, vous pouvez vous adresser à l'

Espace France Services d'Altkirch

5 Rue Charles de Gaulle - 68130 ALTKIRCH
(dans les locaux de la sous-préfecture)
03-89-29-23-90

[✉pref-France-services@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-France-services@haut-rhin.gouv.fr)

Horaires:

lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

France Services

Un guichet unique
d'accès aux services
publics

Retraite, impôts, emploi,
santé, demande d'allocation :
nous vous accompagnons
dans vos démarches
administratives.



Quête contre le cancer

Le résultat de la quête pour la ligue contre le cancer, organisée par le Comité Départemental du Haut-Rhin s'élève à 590 € dans notre commune.



Opération Brioches

L'édition 2021 a permis de récolter dans notre commune un montant de 850€, dont 45€ de dons pour la vente de 161 brioches. Les dons de cette opération permettent d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans les structures spécialisées.

Les concitoyens et les vendeurs bénévoles sont remerciés pour leur générosité et leur solidarité.



Brigade Verte

Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Les domaines d'intervention des gardes champêtres sont très variés : les animaux en divagation, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, les nuisances sonores, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive !

Mais intéressons-nous aujourd'hui à un domaine entrant dans le cadre de la santé publique :

Les plantes invasives émergentes avec une présentation des espèces les plus dangereuses

L'ambroisie à feuilles d'armoise

Apparue en Alsace dans les années 2000, elle est déjà très implantée dans certaines régions de France, particulièrement en région Auvergne Rhône Alpes où elle pose de sérieux problèmes d'allergies

Règlementation : Dans le Haut-Rhin, un Arrêté préfectoral rend obligatoire la destruction de cette plante.



La Berce du Caucase

Originnaire du Caucase, cette magnifique ombelle blanche pouvant atteindre 4 mètres de haut est photosensibilisante. **La sève peut provoquer de graves brûlures.**

Plante herbacée, entre 2 et 4 mètres de hauteur, elle affectionne les bords de cours d'eau, les terrains vagues et les bords de voie ferrée. Les fleurs sont d'un diamètre impressionnant et composées de multitudes de petites fleurs blanches.

La Datura Stramoine

Originnaire du Mexique, la Datura est une plante ornementale largement répandue. Toutefois, toutes les parties de la plante sont hautement toxiques et son ingestion peut s'avérer mortelle.

Le miel produit à partir de ses fleurs devient toxique.

Localisons-la pour lutter contre sa propagation



Le Raisin d'Amérique ou Teinturier

Originnaire d'Amérique, cette plante vivace peut atteindre 1 à 3 mètres de hauteur. Elle est toxique et l'ingestion de ses fruits provoque la paralysie des voies respiratoires. Ses racines toxiques peuvent être confondues avec le panais ou le topinambour.

En cas de suspicion, merci de contacter les gardes champêtres de la Brigade Verte à l'adresse mail suivante : contact@brigade-verte.fr ou au 03 89 74 84 04

Ou le service environnement de la **Communauté de communes Sundgau** au 03 89 08 36 20

Séance du 02.09.2021

Sous la présidence de M SCHOLL Georges, maire

Présents : Mmes BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine Mrs WALTER Guy, SITTLER Christian, adjoints

Mmes BLUMBERGER Laetitia, FELLMANN Claudia, ZWINGELSTEIN Céline
Mrs ENDERLIN Stéphane, HARTMANN Guillaume, KOHLER Kévin, MARTI Sébastien,
RUETSCH Marc,

Absents :

JANOVJAK Philippe (procuration BRUETSCH Arlette)

SCHMITT Claudine (procuration WALTER Guy)

Choix du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance Mme CHEVAL Marielle

Programme des travaux d'exploitation ONF

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme des travaux d'exploitation - Etat de prévision des coupes pour l'année 2022 établi par l'ONF.

M Moureaux, notre interlocuteur ONF, explique plus en détails le contenu de ce document.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de revoir cela au prochain conseil et de consulter un privé pour avis.

Maison communale, rue de Lucelle

M le Maire donne des précisions sur l'avancement des travaux.

Mme Bitterolf a fait une offre d'achat de cette maison à 45'000 € ce qui est bien en dessous des deux estimations faites. Cette maison restera donc propriété de la commune et Mme Bitterholf souhaite toujours la louer.

Appartement dans le bâtiment mairie-école

L'appartement, situé dans le bâtiment mairie-école, loué auparavant à M Garcia Kévin doit être refait dans sa totalité.

Un devis d'un montant de 9'281.50 € TTC de l'entreprise Elsass Decor de Tagolsheim a été présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à 14 voix POUR et 1 voix NON la réfection de cet appartement.

Recrutement PEC

M le Maire informe qu'une personne pourrait être recrutée au service technique, venant en aide à ROLLET Yohann actuellement en place, par le biais d'un emploi PEC (Parcours Emploi Compétence). Contrat réservé prioritairement aux personnes âgées de 16 à 25 ans, d'une durée de 6 à 12 mois, aidé à hauteur de 65 % du SMIC horaire.

Clefs pour l'ensemble des bâtiments communaux

M le Maire informe qu'une étude a été réalisée par les Ets WINK HAUS pour un contrôle d'accès aux différents bâtiments communaux. D'autres devis seront demandés en ce sens.

Cimetière

M Christian SITTLER, 4ème adjoint fait une présentation de différents devis concernant la création au cimetière de :

- 1 columbarium
- 1 ossuaire
- 6 cavurnes

Le résultat de cette consultation donne pour :

- Ets HIGELIN pour un montant total de 14'040 € TTC
- JF SERVICES pour un montant total de 10'800 € TTC
- Ets MUNIER pour un montant total de 19'530 € TTC
- Ets GASSMANN pour un montant total de 13'906 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'octroyer l'ensemble des travaux à JF SERVICES de RECHESY.

Rue du Temple

M le Maire informe qu'un devis pour des travaux de réfection et évacuation des eaux de pluie de la rue du Temple a été demandé à l'entreprise ENCER de Roppentzwiller. Il s'élève à 31'170 €. D'autres devis vont être demandés.

Lotissement Les Noisetiers

M le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de mission de maîtrise d'œuvre de AGE pour un montant total de 27'684 € TTC.

Feu d'automne

Afin de brûler la totalité du bois entreposé au-dessus du parking de l'église, un feu d'automne a été fixé au 30.10.2021 (feu avec petite restauration).

Demande d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile

M le Maire présente une demande de la Collectivité Européenne d'Alsace pour une implantation d'une antenne mobile concernant le dispositif New Deal Mobile ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, refuse cette implantation d'antenne sur le ban communal vu que nous avons déjà celle d'Orange.

Séance du 05.11.2021

Sous la présidence de M SCHOLL Georges, Maire

Présents : Mme BRUETSCH Arlette, GARCIA Christine, Mrs WALTER Guy, SITTLER Christian, adjoints

Mmes BLUMBERGER Laetitia, FELLMANN Claudia, SCHMITT Claudine, ZWINGELSTEIN Céline

Mrs HARTMANN Guillaume, JANOVJAK Philippe, KOHLER Kévin, MARTI Sébastien, RUETSCH Marc

Absent :

ENDERLIN Stéphane (procuration SCHOLL Georges)

Secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance Mme BRUETSCH Arlette.

Intégration au SIAS (Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires) de Courtavon-Oberlarg-Levoncourt et Liebsdorf

M le Maire présente le problème de la baisse des effectifs. Cette année l'inspection académique nous a laissé les 3 classes mais pour la rentrée prochaine de 2022/2023 il n'y aura plus assez d'enfants et on risque une fermeture de classe.

Mme Blumberger donne des informations concernant la répartition des classes : cette décision relève de la compétence de l'équipe enseignante, c'est donc dans le cadre d'un conseil des maîtres que celle-ci sera prise.

Le conseil municipal passe au vote pour l'intégration au SIAS de Courtavon-Oberlarg-Levoncourt et Liebsdorf : 15 voix POUR.

M le Maire propose de demander l'adhésion au Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires de Courtavon-Oberlarg-Levoncourt et Liebsdorf à compter du 05.11.2021.

Après examen et discussion, le conseil municipal, avec 15 voix POUR

- Approuve les statuts du SIAS de Courtavon-Levoncourt-Oberlarg et Liebsdorf
- Décide de l'adhésion de la commune à ce syndicat
- Charge M le Maire de faire une demande d'adhésion auprès de Mme la Présidente du SIAS
- Autorise M le maire ou son représentant à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Mise à disposition de biens

M le Maire présente le procès-verbal constatant la mise à disposition des biens entre la Communauté de Communes Sundgau dont le siège est à Altkirch (68130) et la commune de DURLINSDORF.

Il s'agit des biens suivants :

- 1 captage situé section 6, parcelle 23 du ban communal de Bendorf
- 1 station de pompage située section 6, parcelle 15 du ban communal de Bendorf
- 1 réservoir situé section 6, parcelle 45 du ban communal de Bendorf
- Réseaux et équipements présents sur ces derniers
- 1 rhizosphère située en section 3, parcelle 151
- Réseaux et équipement présents sur ces derniers

Les parcelles cadastrales précitées restent propriété de la commune.

Ce procès-verbal est rétroactif au 1er janvier 2019.

Le conseil municipal passe au vote :

1 NON , 14 OUI

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2020

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2020 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2020 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets 2020

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2020 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets.

Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Sundgau

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2020 un rapport d'activité.

Il appartient à chaque Maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Sundgau.

Convention d'occupation du domaine public

M le Maire expose les faits : M Vest Francis monopolise le domaine public, place du Wasen, où il entrepose son matériel. M le Maire propose de faire une convention avec M Vest pour louer le terrain communal. La partie à louer sera délimitée soit 2.25 ares au prix de 150 €/mois.

Après en avoir délibéré, le conseil passe au vote qui donne le résultat suivant :

3 NON, 3 ABSENTION, 9 OUI

Cette convention aura donc une durée d'une année au nom propre de VEST Francis sur une partie délimitée. Si les règles ne sont pas respectées la convention sera résiliée.

Convention régissant le service commun de conseil en énergie partagé

M le Maire présente la convention avec la Communauté de Communes Sundgau pour partager la compétence énergie afin de permettre de mener une politique énergétique maîtrisée sur le patrimoine (bâtiments, éclairage public) et sur le développement des énergies renouvelables.

Ce poste de conseiller est subventionné les trois premières années. Les communes adhérentes n'auront pas de contribution ou participation financière avant janvier 2024.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, passe au vote qui donne le résultat suivant :
15 OUI

Approbation de la convention régissant le service commun de conseil en énergie partagé

M le Maire rappelle que la Communauté de Communes Sundgau a décidé de créer un service commun de Conseil en Energie Partagé avec les communes membres, conformément à l'article L 5211-4.2 du CGCT.

En vertu de cet article, une convention régissant ce service commun doit être conclue avec les communes membres intéressées.

Le Maire,

Vu l'article L 5211-4.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil de la Communauté de Communes Sundgau du 21 octobre 2021

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la création du service commun de Conseil en Energie Partagé

APPROUVE les termes de la convention régissant le service commun de Conseil en Energie Partagé, tels que présentés par son Maire,

AUTORISE son Maire à signer cette convention ainsi que tous les actes s'y rapportant

Etat prévisionnel des coupes pour l'exercice 2022

Après avoir entendu les explications de M Moureaux lors de la dernière séance ainsi que celles de M Walter Guy, 3ème adjoint,

Le conseil municipal,

APPROUVE par 13 voix pour et 2 absentions

Le programme des travaux d'exploitation.

Affectation appartement du bâtiment mairie/école

Le conseil municipal visite l'appartement de la mairie/école pour voir les différents travaux de rénovations réalisés.

M le Maire propose d'étendre les locaux de la mairie dans cet appartement, de la façon suivant :

- déplacement du bureau de la secrétaire
- déplacement des archives qui sont entreposées dans le grenier dans une pièce dans des armoires anti-feu

• création d'un bureau pour M le Maire afin de pouvoir recevoir ses rendez-vous avec plus de discrétion.

Contrat PEC (Parcours Emploi Compétence)

M le Maire présente le contrat pour aide à l'embauche dans le cadre d'un PEC

L'aide varie entre 45 à 80 % selon le critère d'éligibilité de la personne retenue et sur la base du SMIC pour une durée hebdomadaire de prise en charge variable selon la situation sur une durée de 6 à 12 mois maximum.

Après en avoir délibéré,

Le conseil passe au vote qui donne le résultat suivant :

2 voix NON 4 Absentions 9 voix POUR

Travaux au Foyer du Grumbach

M le Maire informe que des travaux urgents de rénovations des toilettes + toilette handicapée ainsi que le remplacement du ballon d'eau chaude sont à prévoir.

Il y aura également d'autres travaux afin de rénover cette salle.

Dératisation

Le conseil municipal prend connaissance de deux devis de dératisation effectués par EXTER-PROTEK de Illzach.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de retenir le devis concernant une prestation ponctuelle de dératisation sur 8 zones répertoriées avec 5 passages à intervalle de 2 à 3 semaines. Le montant de ce devis s'élève à 2'175 €/HT

Rue du Temple

M le Maire informe que deux devis ont été effectués pour la reprise d'écoulement de la rue du Temple. Pour l'instant l'entreprise ENCER de Roppentzwiller a répondu avec un montant de 34'095 € HT

Ces travaux restent en attente vu que M BLUMBERGER Yves a un projet de construction dans cette rue.

Lotissement Les Noisetiers

M le Maire présente deux estimations sommaire de maîtrise d'œuvre.

• IVR Ingénierie des voiries et réseaux pour un montant de 389'550 € HT

• AGE Géomètres Experts pour un montant de 374'531 € HT

Pour une surface de 54 ares le prix de vente des terrains est estimé à 11'000 €/are, prix pratiqués dans les communes voisines. Un budget annexe devra être réalisé pour la création de ce lotissement.

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU



Liberté
Égalité
Fraternité



Service Santé et Environnement

Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 69 49 30 41

Fax : 03 89 26 69 26

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Quartier Plessier

BP19

68131 ALTKIRCH CEDEX

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

COM. COM. SUNDGAU REGIE

Prélèvement et mesures de terrain du 11/10/2021 à 10h17 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le CAR

Nom et type d'installation : DURLINSDORF (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. DURLINSDORF - DURLINSDORF (École évier sanitaire enfants)

Code point de surveillance : 0000000963

Type d'analyse : D1+

Numéro de prélèvement : 06800156510

Référence laboratoire : CAN2110-687

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. La concentration en METOLACHLORE ESA est supérieure à la limite de qualité de 0,1 µg/l. Ce paramètre est à ce jour classé comme métabolite pertinent par l'ANSES. La présence de cette molécule à une teneur inférieure à la valeur sanitaire maximale de 510 µg/l, bien que constituant une non-conformité, ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur. L'exploitant doit mettre en place des mesures correctives pour restaurer la qualité de l'eau distribuée. Un suivi renforcé de ce paramètre est mis en place.

Colmar, le 26 octobre 2021

Pour le Délégué Territorial,
La technicienne sanitaire

Anne-Rose MORIN

Agence Régionale de Santé Grand-Est - Délégation Territoriale du Haut-Rhin
45, rue de la Fecht 68000 COLMAR
Internet : www.grand-est.ars.sante.fr

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	normal	Qualitatif				
Couleur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Odeur Saveur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	non mesuré	Qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	4,4	°C				
Température de l'eau	13,5	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,04	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,08	mg(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,0
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
(* Valeur de vigilance définie en l'absence de limite ou référence de qualité)						
OXA metolachlore	0,024	µg/L				0,9 (*)
MÉTABOLITES PERTINENTS						
ESA metolachlore	0,153	µg/L		0,10		
Métolachlor NOA	0,063	µg/L		0,10		
MINERALISATION						
Chlorures	19	mg/L				250
Conductivité à 25°C	633	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,050	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

MOT DU CONSEIL DE FABRIQUE

L'année 2021 va bientôt se terminer. Elle aura vu la rénovation du clocher de notre église et la réparation de l'horloge.

Au vu des conditions sanitaires notre traditionnel repas paroissial est d'ores et déjà annulé. Il sera remplacé au printemps par une quête pour le chauffage.

Nous recherchons également des bénévoles pour effectuer le nettoyage de l'église afin de rajeunir les équipes actuelles. Ce nettoyage n'a lieu qu'une fois tous les 3 mois.



Image insolite

Nous vous souhaitons une année 2022 pleine de solidarité, de bienveillance et de paix.



VIE DU VILLAGE – JOURNEE CITOYENNE

Notre Journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de plus de 70 bénévoles.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement, et votre bonne humeur qui reste le gage de réussite de la journée.

Nous avons ainsi pu mener à bien tous les chantiers prévus : aménagement du cimetière, taillage des haies à l'entrée du village et à l'aire de pique-nique, curage de fossés, traçages des limites parcellaires, réfection de la fontaine rue de la Chapelle et de l'escalier qui monte à l'église, peinture du portail de l'église, de l'emblème de Durlinsdorf et de l'abris-bus par les jeunes, bref un travail colossal ! Merci à tous !





VIE DU VILLAGE – SOIREE HALLOWEEN



VIE DU VILLAGE - ECOLE



← Distribution des colis de Noël
Classe de maternelle

Mots d'enfants :

« Le père Noël est venu ce matin avec Yohann mais ce n'était pas le vrai, il avait un pantalon bleu alors c'était le maire ! »

Question au père Noël : « mais il est où ton traîneau ? »

PN : il n'y a pas de neige alors je n'ai pas pu l'utiliser !

« Alors tu es venu avec ta camionnette volante ? » (NB : camionnette communale)

Distribution des colis de Noël →
Classe du cycle II



← Classe du cycle III



VIE DU VILLAGE - AINES



Distribution des colis repas aux aînés du village. Quelques clichés de cette journée, certains s'étaient regroupés entre amis pour partager un moment convivial autour de la table !

Le conseil des Jeunes

Les jeunes se sont réunis en septembre pour définir leurs actions de fin d'année. Ils ont retenu l'organisation d'un atelier enfants – jeunes lors de la journée citoyenne et une collecte en faveur de Caritas Ferrette pour le secteur solidarité. De plus, ils ont répondu présent à l'invitation lancée par l'ACL qui leur a proposé de préparer une « fenêtre » pour la marche de Noël.



Lors de la journée citoyenne, l'abri bus a retrouvé ses couleurs et des panneaux « Attention Ecole » ont été commencés. Ils se retrouveront avec les enfants volontaires au printemps pour finir les peintures.

Samedi 11 décembre 2021, les jeunes se sont donnés rendez-vous au caveau pour la collecte en faveur de Caritas et la mise en place de la « Table de Fête » pour la marche de Noël. Cela a été une belle réussite et une belle preuve de solidarité des habitants de notre commune.

Nous avons la chance d'avoir un village avec une jeunesse active !



Article et photos Laetitia BLUMBERGER

JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers)

La section des JSP reste très actif, cette année Louis et Yohan sont arrivés au terme de leur formation. Ils pourront maintenant intégrer notre corps, ainsi que les centres de secours voisins (Seppois le bas et Waldighoffen)

Nous les félicitons pour leur diplôme et les encourageons pour la suite de leur carrière.

Cette année Godat Sansom a intégré la section des JSP.

Si d'autres jeunes se sentent motivés pour intégrer un centre de formations JSP, ils peuvent prendre contact avec nous et nous leurs donnerons les informations et démarches à suivre. Contact : M KOHLER Didier 06 31 22 36 66



Jaegy Yohan, Ruchty Jade, Ruchty Chloé, Gasser Maelis,
Ruchty Cali, Godat Samson, Jaegy Erine, Akermann Louis.

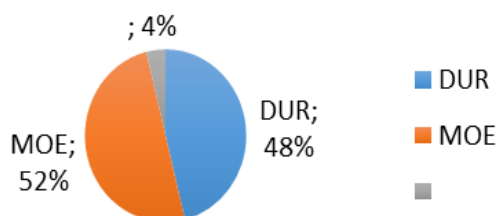
Bilan Interventions 2020/2021(*jusqu'au 1erOctobre)

Année	Total	SAP (secours)	INC (incendie)	DIV (opération divers)
2020	31	19	3	9
2021	25*	22	1	3

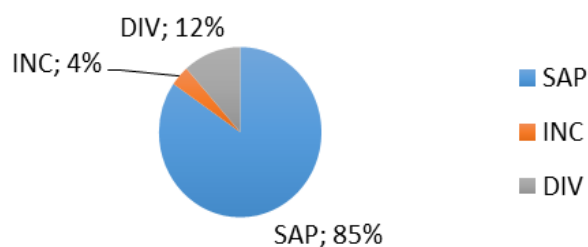
L'année 2021 est stable par rapport à 2020.

Quoi qu'il arrive vous pouvez toujours avoir confiance en vos Sapeurs-Pompiers.

% Commune 2021



% Interventions 2021



Inter J/N



AMICALE DU JURA

Un grand Merci pour vos dons lors de notre passage à l'occasion de la vente des calendriers.

Joyeux Noël et Bonne Année 2022.

80 ans

Le 14 septembre une délégation de la municipalité a rendu visite à M **Paul GERSTER** qui a fêté ses 80 ans. Né à Durlinsdorf en 1941, fils de M. Antoine GERSTER et de Mme Ernestine MEISTER décédée à l'âge de seulement 40 ans en 1945, il a grandi avec ses 2 sœurs et ses 2 frères. Après sa scolarité dans notre village il fait une formation agricole, puis en 1960 il part faire son service militaire en Allemagne. En 1974 il reprend l'entreprise familiale dans laquelle il est aujourd'hui encore très actif et ses journées sont bien remplies. En 1965 il épouse Ida Wilhelm, de leur union sont nés Isabelle en 1970 qui est installée avec son mari dans le sud de la France, et en 1975 Nicolas (2 enfants, Emma et Justin) qui avec son épouse Sandra gèrent la ferme, la vente des produits maison et le service traiteur qui au fil du temps se sont ajoutés. Pendant 25 ans M. GERSTER a été Conseiller Municipal et membre de nombreuses associations, durant lesquelles il a rendu d'innombrables services, toujours présent et disponible pour tous. Pour l'avenir nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et qu'il puisse garder encore longtemps sa vitalité et son excellente santé.



Article Christian SITTLER

Joyeux anniversaire et meilleurs vœux !



GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2022

18 ans

MOUNOUSSAMY Léa	16.06.2004
BULOW Ryan	10.07.2004
BULOW Océane	10.07.2004
ROLLAT Léo	21.07.2004
BRÜHL Nandolf	01.09.2004
BOTET Candice	27.09.2004
HELL Marc	23.10.2004
REYMOND Yoann	30.10.2004

20 ans

BETSCH Dylan	21.01.2002
GERSTER Emma	11.02.2002
LUNDEN Mika	21.05.2002
GRIENENBERGER Damien	13.06.2002
LAMBERT Maxime	24.06.2002
MUSIALSKI Alexis	21.10.2002
HOERTH Constance	21.10.2002
GIGANTI Alessia	12.12.2002

25 ans

SCHMITT Fabrice	13.03.1997
HAFFNER Marion	28.03.1997
SCHOLL Maxime	01.05.1997
DIBIASE Anthony	08.07.1997
ZIPPERT Fabien	27.08.1997



70 ans

MAERKY Mireille	10.01.1952
MAURER René	20.01.1952
COMTE Ursula	25.01.1952
EIGEMANN Léo	21.03.1952
SAINTVOIRIN Françoise	14.05.1952
ENDERLIN Jean-Paul	05.06.1952
MATTLER Francine	01.09.1952
ENDERLIN Elise	06.11.1952
IGER Alain	02.12.1952

75 ans

MATTLER René	12.01.1947
SCHERTZINGER Robert	10.05.1947
RUETSCH André	19.05.1947
RUCHTY Anne-Marie	09.06.1947
WALTER François	05.12.1947
MATTLER Antoine	20.12.1947

80 ans

GROFF Hélène	23.04.1942
GERSTER Ida	29.12.1942

85 ans

RUETSCH Paulette	14.01.1937
HUBLER Félix	02.02.1937
BOESINGER Roger	26.03.1937
BRUETSCH Georgette	22.04.1937
WALTER Marie-Jeanne	30.09.1937

+ 85 ans

MAERKY Adrienne	19.02.1936	MUNCK André	12.01.1934
OPPERMANN Marcelline	23.05.1936	KLEIN Denise	16.10.1934
ANNAHEIM M. Thérèse	15.01.1935	MAERKY Roger	10.03.1933
HELL Joseph	28.02.1935	HELGEN Marie-Rose	30.11.1933
BRUETSCH Raymond	17.04.1935	SCHNEIDER Fernande	17.12.1933
BRINGEL Andrée	24.11.1935		

90 ans

MATTLER Pierre	21.07.1932
TSCHIEMBER Joseph	19.12.1932

+ 90 ans

LUTZ M. Thérèse	28.09.1928
DANGEL Anna	28.01.1929
LOCATELLI J. Baptiste	22.09.1929
HUBLER Charlotte	02.04.1931

**Recevez nos meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Réussite !
En alla a gleckliger Geburstag, bliewa gsunt un alert !
La municipalité rendra visite aux jubilaires de 80 ans, 85 ans et 90 ans.**

NAISSANCES EN 2021

Madame la « Cigogne » vous rappelle les naissances de l'année 2021 :



GARCIA Loan

Né le 05.02.2021
Fils de GARCIA Kévin
Et de MILLOT Delphine
Domiciliés 11 rue du Wasen

RUETSCH Gabriel

Né le 14.04.2021
Fils de RUETSCH Marc
et de RODRIGUEZ Sarah
Domiciliés 12 rue de la Cure

LALLEMAND MULLER Maylone

Né le 05.05.2021
Fils de LALLEMAND Nils
Et de MULLER Magalie
Domiciliés 2 rue de la Cure

BAUMGARTNER Julia

Née le 26.08.2021
Fille de BAUMGARTNER Eric
et de FUTTERER Virginie
Domiciliés 2 rue des Boulangers

GRAF Jade

Né le 21.11.2021
Fille de GRAF Johan
Et de MEYER Coralie
Domiciliés 2 rue de Lucelle

WELKER LERCH Mélodie

Née le 02.12.2021
Fille de WELKER Lucas
et de LERCH Nadège
Domiciliés 10 rue de la Chapelle

Nos sincères félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés

MARIAGES EN 2021 :

Le 04.12.2021 :

BOTET Guy et DANGOUMAU Georgette
Domiciliés 4 rue de la Tuilerie



Nos sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur à ce couple



DECES EN 2021

Le 21.02.2021 à DURLINSDORF
WEYREDER née SUGITAN Elmaryn (44 ans)

Le 12.03.2021 à DURLINSDORF
DANGEL née BRAND Marie-Rose (73 ans)

Le 15.03.2021 à TREVENANS
ENDERLIN Jean (81 ans)

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées par ces deuils.

Arrivés dans la commune en 2021



GUIDOLIN Isabelle
HUMBERT Steven & LEBREQUIER Marlène
STARK Véronique
ZIPPERT Fabien & WALTER Elise
SIEGEL Lee-Roy
WICHT Marco & BENAMARA Inès
WELKER Lucas & LERCH Nadège

1 rue du Capitaine Lecocq
9 rue des Boulangers
4 rue du Temple
1b rue du Capitaine Lecocq
2 rue du Capitaine Lecocq
18 rue des Boulangers
10 rue de la Chapelle

Départs de la commune en 2021



HOERTH Florentin
HOERTH J.Christophe
DEROUARD Bérénice
HELL Marie-Ange
KOHLEK Marie
GABRIEL Martine
GUTZWILLER Patricia

5 rue des Tilleuls
5 rue des Tilleuls
1 rue des Tilleuls
22 rue de Dannemarie
19 rue de Dannemarie
21 rue de Porrentruy
10 Rue de la Chapelle

Déclarations de travaux 2021



FEUERSTEIN Thierry
MARTI Sébastien
WALTER Guy

Pose d'un carport
Construction d'un abri de jardin
Avant-toit sur balcon existant + avant-toit à l'arrière de la maison
Transformation d'une terrasse couverte en cuisine
Pose d'un vélux
Construction d'une pergola bioclimatique
Pose de panneaux photovoltaïques
Pose de panneaux photovoltaïques
Pose d'un garage

DANGEL Francis
FREY Sébastien
RUETSCH Marc
RUETSCH Raphaël
CARRAY Jérémie
MATTLER François

Permis de construire 2021



KOHLER Nicolas
SCHALLER Doris
MEISTER Maurice
BLUMBERGER Yves
CARRAY Virginie

Construction d'un abri à bois
Extension terrasse
Construction d'un carport
Construction d'une maison individuelle
Construction d'un carport non clos

Version Fémina – 14 octobre 2021

Cheminée : l'allumage inversé pour un allumage rapide et plus écologique !

La transition écologique change nos mentalités, c'est un fait avéré. Le feu revient au profit du chauffage électrique, au fioul ou au gaz. Il est même l'élément essentiel qui a bouleversé l'humanité et l'homme l'allume toujours de la même façon : des brindilles tout en bas, des petites branches par-dessus et tout en haut les bois plus massifs. Sachez que nous avons tout faux, il faut faire tout l'inverse ! Version Femina vous explique tout dans cet article !

Aurélié Fabre



iStock

[L'institut national de l'environnement industriel et des risques](#) (l'Ineris) publie un rapport qui recommande d'allumer un feu de cheminée en pratiquant l'allumage inversé, c'est-à-dire en mettant les gros bois en dessous et les petits-bois au-dessus. Cela permettra d'obtenir un feu qui consomme moins de bois, qui propage moins de fumée. Résultat : il y aura moins de particules fines dans l'air (qui sont mauvaises pour la santé).

Même si le geste paraît bête, il est très important de l'adopter. [France Inter](#) relaye une information de l'Ineris : "80 % des émissions polluantes sont produites dans les 10-15 premières minutes qui suivent l'allumage, ainsi qu'au moment de recharger le foyer." Cela signifie que l'allumage inversé est nécessaire si l'on veut réduire au maximum les effets polluants et nocifs du chauffage au bois. Il y a un autre avantage à cette technique : elle amoindrirait l'encrassement du conduit de cheminée et serait donc un vrai atout pour l'entretien.

Pour savoir comment on fait cet allumage inversé, vous pouvez voir une petite vidéo avec un poêle toutefois cela fonctionne dans n'importe quelle cheminée : sur Youtube allumage poêle à bois feu inversé

Dans le respect des gestes barrières

L'Amicale des Sapeurs Pompiers
du CPI du Jura



Crémation des Sapins

Le vendredi **7 Janvier** 2022 à partir de 18H00
Au dépôt des Pompiers de Durlinsdorf

Petite restauration sur place (Vin chaud, grillade, etc...)

Ramassage des Sapins **vendredi**
7 janvier dans la journée
Merci de les sortir la veille !



Imprimée par l'amicale



Amicale des Donneurs de Sang de Durlinsdorf.

Les membres du Comité de l'amicale des Donneurs de Sang de Durlinsdorf informent la population du souhait de **renouveler le comité et de ce fait recherchent de nouveaux membres bénévoles motivés** afin de rajeunir l'équipe locale et proroger l'amicale pour les années à venir.

Pour toute information concernant cette demande vous pouvez joindre, le Président, **M MAURIN Daniel**, au **06 84 56 28 03 / 03 89 40 81 67**

Dates des Collectes de sang 2022

Vendredi 21 janvier 2022 : Moernach, salle polyvalente de 16h30 à 19h30

Jeudi 31 mars 2022 : Durlinsdorf, foyer du Grumbach de 16h30 à 19h30

Vendredi 26 août 2022 : Liebsdorf, salle polyvalente de 16h30 à 19h30

Vendredi 28 octobre 2022 : Koestlach, salle polyvalente de 16h30 à 19h30

Il est important de rappeler que le **sang** joue un rôle essentiel dans de nombreuses fonctions vitales du corps humain et dans sa protection, **c'est pourquoi il est très important de donner.**

Le **don du sang**, geste généreux et désintéressé, est à ce jour la seule chance de soins pour les patients souffrant d'un déficit en composants sanguins, de ce fait, **nous comptons vivement sur vos dons et encourageons la jeunesse à s'impliquer dans cette démarche.**

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite.

Les Membres du Comité de l'Amicale
des Donneurs de Sang de Durlinsdorf



Association culturelle et de loisirs de Durlinsdorf

Quelques nouvelles de l'association culturelle et de loisirs.

Après plus d'une année sans manifestation nous avons pu lancer notre première marche de Noël et son petit marché de Noël animé par l'association des lutins de la Haute Largue. Nous tenons à remercier la municipalité de son soutien tout au long de la préparation de la marche, le conseil des jeunes et Laetitia pour la réalisation d'un décor table de fête et tous les écoliers de Durlinsdorf et du RPI Courtavon, Levoncourt, Liebsdorf et Oberlarg pour la réalisation des décors de la forêt de sapins. Un grand merci à tous les participants à notre manifestation.



Quelques images de décors de la marche

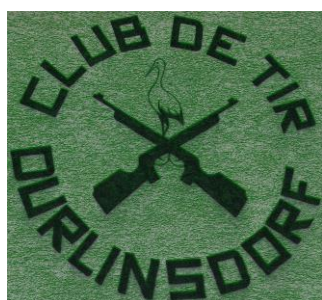
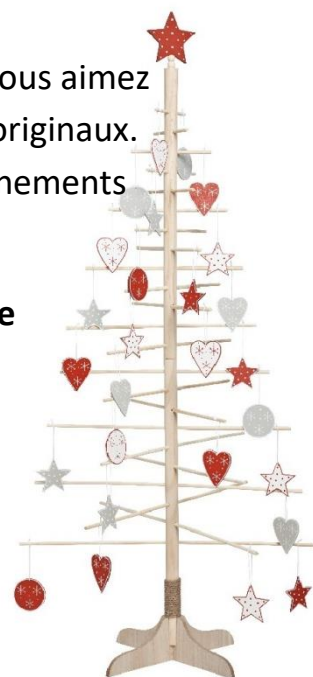




Nous recherchons des bénévoles pour étoffer notre association. Si vous aimez bricoler, créer, venez nous rejoindre pour des projets toujours plus originaux. Nous vous accueillerons avec plaisir dans notre association. Renseignements auprès de Caroline Schwob au 06 25 19 80 70.

Nous vous redonnons rendez-vous l'année prochaine avec pleins de nouveautés.

L'ACLD vous souhaite de passer de belles fêtes et une bonne année 2022 riche en surprise.



Après deux ans d'annulation nous pouvons à nouveau participer aux championnats.

En ce qui concerne les manifestations nous ne pouvons malheureusement pas encore nous projeter pour 2022.

Nous souhaitons un Joyeux Noël et une excellente Année 2022 à toutes les personnes de Durlinsdorf qui nous soutiennent.

Le président : Denis FELLMANN



Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon **neutre, indépendant**

et gratuitement les propriétaires de logement individuels, collectifs et les responsables d'entreprise tertiaire dans leurs travaux de **rénovation énergétique** ; et cela sur 3 étapes :

- 1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins
- 2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations
- 3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr , ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68

GRIPPE AVIAIRE Épidémie 2021

L'ensemble du territoire métropolitain a été placé le 5 novembre en risque « élevé » au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe. De ce fait les volailles de plein air françaises doivent à nouveau être confinées tout l'hiver pour éviter la propagation du virus, aussi bien dans les élevages commerciaux que chez les particuliers.

Comment confiner ses poules ?

Les poules peuvent continuer à profiter de leur basse-cour, **à condition d'installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. L'objectif est d'éviter tout contact avec d'autres volatiles.** Autre option : les enfermer dans un poulailler 24 h/24. Ces installations sont à la charge du propriétaire.

Le ministère de l'Agriculture préconise également de **surveiller plus étroitement ses animaux** et, en cas de mortalité anormale, d'appeler son vétérinaire. Pour limiter au maximum la diffusion du virus, le propriétaire doit mettre les bouchées doubles sur l'hygiène. **L'eau et la nourriture ne doivent pas être au contact d'oiseaux sauvages.** Méfiez-vous des fientes d'oiseaux qui peuvent représenter un foyer de contamination.

Il n'y a pas de risque pour l'homme, [ni par contagion, ni par ingestion](#). Il est donc toujours permis de consommer les œufs de ses poules !

Que risque le propriétaire qui ne confine pas ses poules ?

En cas de contrôle, qui se produit le plus souvent lors d'une enquête de périmètre, après un cas ou une suspicion, il peut y avoir plusieurs niveaux de sanction : de l'avertissement, à la mise en demeure, jusqu'à dresser un procès-verbal.

Quelle que soit la situation sanitaire dans le pays, il faut également **déclarer ses volatiles en mairie** mais il n'y a pas d'obligation d'en déclarer le nombre.

PHOTOS



Crèche à l'église

Décoration fenêtre Famille Bauer

